



Recrutement Chargé.e de mission animation zones humides et projets agro-environnementaux

Le SIRRA, qui s'étend sur 121 communes du département de l'Isère (secteur plaines et collines) pour 1600 km² environ, a pour objectif général de concourir à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations en maîtrisant les enjeux écologiques, de qualité et de quantité de la ressource en eau, à l'échelle de 4 des sous bassins versants isérois du Rhône. Le SIRRA est compétent pour le grand cycle de l'eau (compétences GEMAPI obligatoires et compétences optionnelles).

Le SIRRA regroupe une équipe pluridisciplinaire de 20 agents organisée en 1 pôle administratif ressources et 2 pôles techniques : un pôle programmation/animation auquel le poste de chargé.e de mission animation zones humides et projets agro-environnementaux est rattaché, et un pôle aménagement, ouvrages et entretien.

Les bassins versants du SIRRA comprennent 422 zones humides (13 290 ha), dont certaines ont le statut de Réserve Naturelle Nationale, site Natura 2000 ou espace naturel sensible (ENS)..., et/ou sont protégées par un arrêté de protection de biotope et/ou répertoriées en zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF).

Par ailleurs, afin de préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques, le SIRRA accompagne déjà, avec le soutien de ses partenaires, les agriculteurs vers des pratiques plus durables en pilotant le dispositif expérimental des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et en mettant à disposition des gestionnaires d'eau potable 2 animateurs « captages prioritaires ». Le SIRRA a déjà été opérateur d'un PAEC sur le bassin versant des 4 Vallées et souhaite en mettre en place un nouveau dès 2024, nécessitant la construction du dispositif en 2023.

Le/la chargé.e de mission animation zones humides et projets agroenvironnementaux est en charge de 2 thématiques complémentaires, dans les proportions prévues de 70 % Zones Humides et 30 % Agroenvironnement :

1. Elaboration, animation, pilotage et mise en œuvre des programmes d'actions sur les zones humides prioritaires du SIRRA,
2. Elaboration, animation, pilotage et mise en œuvre de dispositifs agro-environnementaux (PAEC dans l'immédiat).

Sous la supervision du responsable du pôle programmation/animation, il.elle a pour principales missions :

1. Elaborer, animer, piloter et coordonner la thématique zones humides sur le territoire du SIRRA

- Inciter à la préservation et la restauration des zones humides :
 - o Élaborer les plans de gestion en collaboration avec les maîtres d'ouvrage (commune, EPCI...) pour susciter l'action sur les zones humides identifiées comme prioritaires sur les différents bassins versants du SIRRA.
- Animer les plans de gestion sur les ZH prioritaires qui en disposent :
 - o Mobiliser un comité de suivi par site pour mettre œuvre, suivre et valoriser la gestion
 - o Développer et assurer l'animation territoriale auprès de l'ensemble des partenaires, des usagers et acteurs locaux pour accompagner les actions définies en faveur des ZH
 - o Piloter et suivre la mise en œuvre des actions définies au plan de gestion en partenariat avec les différents maîtres d'ouvrage
- Animer et coordonner des démarches ZH à l'échelle des bassins versants et du SIRRA, sensibiliser les partenaires élus, institutionnels et socio-professionnels
 - o Contribuer à l'élaboration des dossiers techniques et financiers dans le montage de projets (dossiers de consultation des entreprises, réponse à des appels à projets, financements Agence de l'eau, Départements, etc.)
 - o Accompagner et conseiller en interne pour la gestion de sites aménagés en propre par le SIRRA comportant des zones humides
 - o Accompagner et conseiller sur les aspects Eviter Réduire Compenser (ERC) qui pourraient découler de certains futurs aménagements
 - o Participer aux instances de suivi des ZH gérées par des partenaires (ENS, réserves naturelles, Natura 2000)
 - o Sensibiliser les différents acteurs du territoire (riverains, propriétaires, élus, grand public, scolaires, agriculteurs, etc.) sur la thématique zones humides, notamment appuyer à leur prise en compte dans les documents d'urbanisme
 - o Contribuer à la conception des supports de communication et de valorisation.

2. Elaborer, animer, piloter et coordonner le déploiement du PAEC 2023-2027 du SIRRA

- Elaborer le PAEC : construire et déposer les dossiers de candidature aux différents appels à projet en 2023, dont déterminer les mesures agroenvironnementales (MAEC) applicables et leurs zones d'intervention prioritaires ; et animer la concertation et coordonner les partenariats avec les acteurs locaux
- Piloter et mettre en œuvre le PAEC en partenariat avec les acteurs locaux
- Mobiliser les agriculteurs
- Réaliser et faire réaliser des diagnostics d'exploitation selon les mesures retenues
- Lancer et suivre la dynamique d'accompagnement des agriculteurs engagés (suivi des contractualisations)
- Contribuer à la conception des outils d'information, de communication et de sensibilisation
- Assurer la gestion administrative du projet.

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E :

- Niveau M2/ ingénieur.e dans le domaine de l'agroécologie, agronomie, environnement, eau/milieus aquatiques
- Connaissances générales en agronomie, du monde agricole et de ses institutions
- Connaissances générales en écologie et gestion des milieux aquatiques (zones humides)
- Expériences des programmes agro-environnementaux nationaux et des dispositifs de financement publics en agriculture seraient un plus

SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ETRE :

- Aptitude relationnelle à la mise en place de démarches concertées, notamment en milieu rural
- Motivation pour animer les dispositifs d'accompagnement au changement
- Aptitude aux relevés de terrain en milieu agricole et milieux humides
- Aisance rédactionnelle
- Maîtrise du SIG (QGIS) et des outils de bureautique
- Initiative dans l'organisation des tâches et la conduite de projet (montage, financement, gestion du temps...)
- Sens de l'écoute, de la concertation et force de persuasion
- Pédagogie et capacité d'animation et de communication
- Forte motivation pour le travail d'équipe
- Aptitude au travail en autonomie
- Rigueur et capacité de synthèse
- Sens du service public

CONDITIONS :

- Poste basé à St Jean-de-Bournay ou à Beaurepaire, avec déplacements fréquents sur le territoire du SIRRA à prévoir (Permis B obligatoire)
- Contrat de projet de deux ans, renouvelable jusqu'à une durée totale de 6 ans
- Recrutement par voie contractuelle (article L332-24 du Code Général de la Fonction Publique) ou statutaire par voie de détachement sur le cadre d'emploi des Ingénieurs de la Fonction Publique Territoriale (catégories A)
- Salaire selon barème de la fonction publique territoriale : cadre d'emploi des Ingénieurs + régime indemnitaire dont CIA dynamique + tickets restaurants + CNAS + participation à la prévoyance
- Temps de travail : 35h. Possibilité de travailler 36h ou 39h avec RTT.

CANDIDATURE

Date limite de réception des candidatures le vendredi 31 mars 2023, 12h.

Date de réalisation des entretiens de sélection : 1^{ère} quinzaine d'avril.

Poste à pourvoir au plus tôt.

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires de la FPT) sont à adresser à Monsieur le Président, de préférence par mail à : contact@sirra.fr Ou par courrier à : SIRRA 366, Rue Stéphane Hessel ZA des Basses Echarrières 38440 ST JEAN DE BOURNAY.